

B. La méthode interrogative

La méthode interrogative figure parmi les méthodes nouvelles qui ont pour objet la participation active des élèves durant le processus d'enseignement/apprentissage. Mais comment se présente-t-elle ? En quoi favorise-t-elle la participation des élèves ?

1. Essai de définition

« La méthode interrogative consiste à faire découvrir à l'apprenant ce que l'on veut lui enseigner. Elle est basée sur la maîtrise de questionnement »¹¹⁷.

Effectivement, au lieu d'une leçon développée, lue par l'enseignant ou d'une présentation explicative, l'enseignant conçoit et construit toute la leçon avec des questions qui vont susciter la contribution active des élèves. Il leur demande sur chaque point d'apporter une réponse en éclairant progressivement les différents aspects du sujet. L'apprenant fait la moitié du chemin sous la direction de l'enseignant. Ce processus sollicite l'effort de l'élève, excite sa curiosité, fait appel à son intelligence, le fait savourer la joie de la découverte par soi-même, découverte qui guide en même temps l'enseignant.

2. Les caractéristiques de la méthode interrogative¹¹⁸

La méthode interrogative est une méthode classique de formation qui a pour objectif de susciter l'implication des apprenants, elle permet aussi de:

- Vérifier la compréhension et la mémorisation chez les élèves.
- Corriger les erreurs de compréhension et perception.
- Faire apparaître d'éventuelles lacunes dans les connaissances.
- Vérifier si les informations présentées correspondent bien aux besoins.
- Fournir l'occasion de discuter de nouvelles connaissances et de les appliquer.
- Permettre une récapitulation ou un résumé.
- Faire apparaître certaines explications supplémentaires dont les élèves auront besoin pour appliquer leurs connaissances.

¹¹⁷ ELAYECH N., (2000) : *Théorie d'apprentissage*, Doctorat en science de l'éducation, Université de Monaster.

¹¹⁸ REDOUANE B et YAMINA M. : Développement des compétences génériques des formateurs, module : « Les méthodes pédagogiques », (PDF).

3. La technique de questionnement

Poser des questions aux apprenants, interroger est un art. Les questions à poser doivent être soigneusement préparées. Il est important de déterminer au préalable la pertinence et l'utilité de la question en lui fixant un objectif bien déterminé.

Une bonne question présente les caractéristiques suivantes¹¹⁹ :

- **Concision** : Les questions longues provoquent souvent confusion et désintérêt.
- **Clarté** : La question doit se concentrer sur un seul point précis. Les questions trop complexes à facettes multiples entraînent un sentiment de frustration, sans provoquer de réflexion.
- **Pertinence** : la question doit concerner le sujet du débat. Une question venant élargir le débat pourra sembler hors sujet aux participants.
- **Défi** : Les questions utiles sont celles qui suscitent la réflexion, qui contiennent une part de provocation et qui encouragent la créativité, l'évaluation, l'interprétation, la compassion, la synthèse. Les questions qui font simplement appel aux informations mémorisées par les participants sont à éviter, car elles n'ont pas de valeur pédagogique réelle.

NB: Pour que les questions posées soient comprises pour toute la classe, il est indispensable que l'enseignant les reformule de temps en temps.

4. Les avantages

La méthode interrogative montre de multiples avantages :

- Elle permet aux participants (élèves) de découvrir par eux-mêmes des contenus nouveaux. Le formateur (enseignant) transmet un savoir à travers des questions qui permettent aux participants de réfléchir et de trouver des réponses pertinentes. Il utilise la reformulation pour s'assurer de la bonne compréhension mutuelle et pousser les participants à aller jusqu'au bout de leurs idées¹²⁰.

Elle permet également :

¹¹⁹ REDOUANE B et YAMINA M. : Développement des compétences génériques des formateurs, module : « Les méthodes pédagogiques », (PDF)

¹²⁰<http://www.Demos.fr-Pages.post-1700>

- Un mode d'échange informel, conversationnel
- De favoriser la motivation, la réflexion personnelle, le dynamisme des élèves et la mémorisation.

Mais pour que l'enseignant puisse réaliser ces pratiques, des mesures d'accompagnements devront être prises telle l'amélioration des conditions d'enseignement ainsi que l'environnement scolaire. C'est ce que nous allons évoquer dans le chapitre ci-après.

Chapitre II : Les solutions d'ordre matériel et relatives aux documentations

Ce chapitre est consacré à proposer d'éventuelles solutions pour améliorer les équipements d'apprentissage tant du côté des matériels didactiques que du côté des documentations.

I. Concernant les matériels didactiques

Afin de faciliter la transmission du savoir, nous jugeons nécessaire de trouver des solutions possibles et adaptables pour les problèmes des matériels didactiques vécus par les enseignants. « Que les installations matérielles de la classe et les moyens d'enseignement mis à la disposition des maîtres et des élèves conditionnent en bonne partie leurs possibilités de travail et la qualité de celui-ci ». A cet effet, les responsables à tous les niveaux devront se concerter pour résoudre les différentes formes de problèmes des matériels.

Dans ce sous-chapitre, nous avancerons quelques solutions pouvant surmonter ces problèmes.

A. La prise en compte des réalités : utilisation des matériels existants

Malgré l'insuffisance des matériels didactiques, les enseignants devront s'adapter aux réalités en améliorant les minimums de supports pédagogiques dont ils disposent. Cela leur permettra de dispenser des cours conformes aux exigences du programme. C'est ainsi qu'ils ne se résigneront plus uniquement à leur documents personnels.

1. Le tableau

Le tableau constitue l'assiette de l'enseignant. Pourtant, certains enseignants ne savent pas en faire usage rationnel, car ce noble instrument est souvent réduit à une fonction hautement anti-didactique : un instrument de gribouillage où se mêlent dans un inextricable fouillis des définitions, des termes spécifiques et des schémas plus ou moins bien faits.

Au lycée, beaucoup d'enseignants ne se rendent pas compte de la nécessité de noter sur le tableau noir tous les mots censés être nouveaux pour les élèves rencontrés au cours d'une leçon. Cette opération facilitera la mémorisation. La représentation imagée sera sollicitée. LIEURY A (1990) l'affirme dans son ouvrage et écrit : « toutes les représentations imagées sont mieux mémorisées que les phrases... »¹²¹ Pour ce faire, nous recommandons aux enseignants d'utiliser rationnellement : le tableau noir, des craies de couleur, des schémas, des cartes, des photos et des images. Des gestes de toutes sortes, des interrogations vivantes et inattendues sont à prévoir. En d'autres termes, ils doivent rester dans le domaine du concret, moyennant des images et des exemples.

2. Les documents universitaires

Certes, l'apport personnel de l'enseignant d'Histoire-Géographie rassemblé durant les années d'études et de formations universitaires ou acquis grâce aux expériences professionnelles pendant les années d'exercice de son métier sont théoriquement nécessaires pour la préparation des leçons, mais en fait servent seulement de document d'appui et notamment pour l'illustration des cours.

Bref, les documents de l'enseignant complètent aussi ceux de l'établissement.

B. La conception et la réalisation personnelle des outils didactiques

« Se retrancher derrière l'insuffisance ou l'absence de moyens d'enseignement n'est pas la réaction d'un bon instituteur : c'est s'excuser de son manque d'initiative et du peu d'intérêt que l'on porte à ses élèves »¹²². Ainsi, face aux problèmes récurrents liés à l'insuffisance des supports didactiques, l'enseignant peut procéder à la conception de certains matériels tels que les cartes, les croquis divers...

¹²¹ LIEURY A. (1990) : *Manuel de psychologie général*, Dunod, Bordas, Paris, p109

¹²² DOTRENS R et al, (1966) : *Eduquer et instruire*, Edition Nathan, p230

1. Les schémas et les croquis

Les schémas et les croquis ne doivent en aucun cas être négligés et doivent être faits avec le plus grand soin. Dans ce cas, il faudra à l'enseignant les inventer ou les confectionner sur du papier emballage bon marché, tracés à l'aide de markers de couleur appropriée. Parmi leur qualité intrinsèque, il convient de souligner leur synopticité, leur possibilité de présenter une vue d'ensemble de plusieurs phénomènes. Ils offrent également de manière autonome une forme imagée de la connaissance et permettent aussi une objectivation ainsi qu'une distanciation des phénomènes. Les schémas autorisent également une généralisation de ces phénomènes.

Ainsi, la structuration de la présentation est une des tâches didactiques de l'enseignant.

2. Les photocopies

Les photocopies constituent également des supports non négligeables pour l'apprentissage de la géographie, surtout si elles sont utilisées comme document d'illustration (carte, tableau, graphique, image...) ou document du travail (textes, graphiques à commenter en contexte de travail par groupes ou individuel).

Il importe donc pour l'enseignant de développer son habileté à utiliser et sélectionner les moyens les plus appropriés pour une approche pédagogique particulière.

C. L'exploitation de l'environnement immédiat des élèves

Face à l'insuffisance des outils et des supports pédagogiques, l'enseignant aura la possibilité de concrétiser la leçon par l'exploitation immédiate de l'environnement des élèves. Dans ce cas, il pourra se référer au vécu et à la vie quotidienne des élèves pour illustrer et concrétiser ses explications surtout durant le cours de géographie.

Cette technique aidera les élèves, non seulement à mieux comprendre la leçon, mais également leur offrira l'occasion de valoriser la matière enseignée. De ce fait, il y aura beaucoup de chance d'inculquer des connaissances plus étoffées chez les élèves.

II. Concernant la documentation

A. La recherche du jumelage

Pour résoudre le problème de documentation, le chef d'établissement joue un rôle important devant cette situation. Il est le premier responsable des relations de l'établissement avec l'extérieur. Il doit veiller à la bonne marche de son établissement par la recherche de jumelage de son lycée avec d'autres établissements plus riches en matière de documentation que son établissement que ce soit dans les cadres régionaux, nationaux et internationaux. Cette alliance avec d'autres établissements a pour fin de réaliser des échanges culturels, techniques, pédagogiques et surtout la dotation des dons et matériels. Dans ce cas, l'établissement pourra bénéficier des aides en documents et en matériels de la part des autres établissements.

En outre, les responsables du lycée doivent s'adresser également aux Associations et Organisations Non Gouvernementales existantes à Madagascar pour solutionner l'insuffisance en documents et supports pédagogiques nécessaires. Il faut également penser à la création d'un centre de documentation au sein même du lycée (cas du Collège privé Ny Avo).

De même, le gouvernement lui-même doit encourager le genre de partenariat public privé couramment désigné sous le signe de « trois P » pour solutionner ce genre de problème.

B. L'augmentation du nombre de manuels scolaires récents

Malgré l'évolution à une vitesse fulgurante de la technologie de l'information, les manuels scolaires restent jusqu'à présent irremplaçables et demeurent les supports didactiques les plus employés tant du côté des élèves que des enseignants. En raison de la multiplicité des fonctions positives de ce type de document, il est nécessaire d'en relancer la production.

Effectivement, une bonne documentation est la pièce maitresse d'un enseignement adéquat et d'un apprentissage assuré. Pour l'enseignant, les livres sont des outils indispensables pour la concrétisation du cours tandis que pour les élèves ils constituent une aide, un secours et un appui à l'apprentissage. Farrell (1963) cité par KALAMO (2012) constate que « les enfants ...qui disposent de manuels et d'autres supports de lecture apprennent davantage que ceux qui n'en

possèdent pas et...plus ils ont de livres, plus ils apprennent »¹²³. Il faut mettre ainsi à la disposition des professeurs et des élèves des manuels scolaires en vigueur, des ouvrages pédagogiques, des revues didactiques. Pour cela, l'établissement d'un projet d'enrichissement du centre de documentation s'avère nécessaire. Il est alors nécessaire, pour le garantir, de revoir les politiques régissant la production et la distribution des manuels scolaires, ainsi que la formation des enseignants pour l'utilisation plus efficace de ces manuels. En outre, des décisions doivent être prises en matière d'acquisition des manuels comme la rédaction des nouveaux ouvrages au niveau national ou l'achat du livre sur le marché international.

C. Encourager les recherches universitaires sur la fabrication des cartes

Compte tenu du problème des supports didactiques en particulier la pénurie des cartes que ce soit leur nature ; générales ou spécifiques, nous proposons d'encourager les recherches universitaires sur la fabrication des cartes. Mais par quels moyens et par quels procédés ?

A Madagascar, la production des cartes que ce soit scolaire ou à usage de grand public (cartes routières, plans des villes...) est assurée par le Foibe Tao-tsarintanin'i Madagasikara (FTM). Il se positionne comme le leader du marché de l'information géographique. En ce qui concerne les cartes destinées à usage scolaire, leur prix n'est pas à la portée des élèves, des enseignants voire de l'établissement. Face à cette situation, la seule solution envisagée c'est d'encourager la recherche universitaire pour la fabrication des cartes. Afin de réaliser ce projet, il faut que les universités doivent avoir un centre de recherche destiné principalement à la cartographie. Mais comme nous le savons que le coût de la recherche et la production est élevée, d'où la nécessité de collaborer avec de nombreux partenariats. Pour ce faire, les établissements scolaires, les universités, les entreprises et les gouvernements doivent travailler de concert en vue d'exécuter ces projets.

Suite à cette amélioration de condition d'apprentissage, d'autres mesures doivent être prises pour que l'enseignant puisse exécuter aisément sa tâche. Pour ce faire, l'amélioration des conditions d'encadrement et de son condition de vie doivent être prises en charge.

¹²³ FARRELL, (1963) cité par KALAMO A., (2012) : *Des déterminants des performances scolaires à la fin de l'enseignement élémentaire au Sénégal : Cas de l'Inspection Départementale de l'Education de Vélingara dans la région de Colda*, Mémoire de Master en éducation et formation, 239p

Chapitre III : Les solutions d'ordre institutionnel

L'enseignant joue un rôle prépondérant dans la réussite de l'élève. Il importe donc aux entités concernées de chercher des moyens pour l'amélioration de condition d'encadrement et condition de vie des enseignants afin que ces derniers puissent jouer son rôle de façon efficace.

I. Amélioration des conditions d'encadrement et de formation des enseignants

A. Amélioration des conditions d'encadrement des enseignants

Philippe MERIEU affirme : « La qualité de l'enseignement commence par la qualité de l'environnement dans lequel travaillent et se meuvent les enseignants »¹²⁴. De ce fait, afin d'obtenir un bon rendement scolaire, il faut que l'Etat intervienne dans les conditions de vie des enseignants et apporte des solutions possibles pour l'amélioration de l'environnement des enseignants.

Des incitations non matérielles (reconnaissance et prestige, promotion professionnelle, stabilité de l'emploi, conditions d'enseignement adéquates, etc.) doivent aller de pair avec d'éventuelles incitations financières.

1. Des interventions sur les conditions de vie des enseignants

a. Révision du salaire des enseignants

Les enseignants ont pour rôle d'assurer et de donner une éducation de qualité aux enfants, mais avec des salaires minimaux, ils ne se préoccupent pas vraiment de leur rôle d'enseignant. En outre, même si l'Etat leur a accordé ces dernières années 10% de hausse de salaire, cela ne leur permet pas de suivre l'accroissement du coût de la vie qui dépasse largement ce taux. Par conséquent, 10 sur 11 enseignants enquêtés ont affirmé qu'afin d'assurer leur survie quotidienne, ils doivent assurer des cours dans d'autres établissements privés. Face à cette situation, les enseignants fonctionnaires souhaitent que l'Etat accorde la priorité à la révision de leur salaire afin qu'ils puissent vivre aisément et se consacrer entièrement à leur travail.

Concernant les professeurs qui enseignent dans les établissements privés, l'octroi de cette hausse de salaire dépend de plusieurs facteurs constitués principalement par l'écolage payé par les élèves, première source financière. Malheureusement, son augmentation n'est pas à la portée de l'ensemble des parents... Toutefois, quelques solutions possibles peuvent être envisagés telles que

¹²⁴MEIRIEU P. : L'éducation et le rôle des enseignants à l'horizon 2020 , PDF

l'organisation de fête ou des activités génératrices d'argent afin d'aider financièrement ces enseignants.

b. Actions autour du statut des enseignants

Les non-fonctionnaires ne sont pas concernés par l'augmentation de salaire accordée par l'Etat. Dans ce cas, ils devront se convertir en chargé de cours dans un autre établissement. Or, plus ils ont de classes à prendre en charge plus la qualité de l'enseignement qu'ils dispensent aux élèves se dégrade. Ainsi, cette situation a des effets pervers puisqu'on a pu observer que les enseignants des établissements publics s'impliquent davantage lorsqu'ils donnent cours dans les écoles privées.

Ainsi, l'Etat doit d'abord payer systématiquement les subventions allouées aux enseignants FRAM et recourir à un recrutement régulier des enseignants vacataires et contractuels.

2. La réduction du ratio maître/élève

Nous entendons par ratio maître/élève, «le rapport entre le nombre des élèves scolarisés dans le cycle et le nombre des maîtres qui tiennent la classe »¹²⁵. Dans la majorité des cas, le ratio élève-maitre est encore élevé (50 élèves par enseignant). Cela a des effets nocifs sur les conditions d'encadrement des élèves en classe et sur la réalisation des activités d'enseignant. Cependant, la pratique du métier de l'enseignement est aussi censée se faire dans un environnement rassurant afin de rendre le vécu de l'enseignant confortable et d'optimiser son rendement. En plus, le fait de réduire ce ratio maître/élève permet à l'enseignant d'accorder plus d'attention à chaque élève, de suivre davantage sa progression et enfin d'adopter des stratégies d'enseignements plus variées. Deux mesures doivent être prises entre autres pour améliorer cette situation alarmante :

- le recrutement systématique des enseignants pour les lycées publics
- Réaménagement de nouveaux bâtiments scolaires pour le lycée privé

a. Recrutement systématique des enseignants pour les lycées publics

Au niveau du lycée public, la pénurie des enseignants constitue le premier facteur de l'augmentation du ratio maître/élève. Signalons à cet effet que la pénurie des enseignants reste un problème majeur qui touche le système éducatif malgache que ce soit au niveau primaire ou secondaire. Le Ministère de l'éducation nationale (MEN) a essayé de résoudre ce problème ces trois

¹²⁵ NGO KOPLA ATAGA G., (2012) : « Les impacts des effectifs pléthoriques sur l'encadrement des élèves au Cameroun », mémoire de CAP des instituteurs de l'enseignement maternel et primaire

dernières années par le recrutement massif des enseignants, mais cela n'a permis de combler le vide.

Ainsi, le recrutement systématique des enseignants non fonctionnaires ainsi que des nouveaux diplômés doit être entrepris pour augmenter significativement le nombre d'enseignants et de réduire par la même occasion le ratio élèves par enseignant.

b. Réaménagement de nouveaux bâtiments scolaires pour le lycée privé

Pour les établissements privés, l'insuffisance des infrastructures scolaires telles que les salles de classe expliquent l'élévation de ratio maître/élève. A cet effet, la construction de nouvelles salles de classe est souhaitée pour assurer une taille maximale de classe de 35 à 40 élèves. Cependant, la réalisation de ce projet nécessite de l'appui de la part des organismes du secteur privé en partenariat avec la Société civile.

Un effectif des élèves convenable et acceptable par salle rend le milieu scolaire favorable à l'épanouissement intellectuel des élèves. De même, l'enseignant travaille aisément dans une classe avec une taille de l'effectif conforme à la norme communément admise.

B. Une recyclage et des stages de formation pour les enseignants

L'enseignant constitue un acteur-clé dans la réussite de l'élève. Il est donc convié à être un agent de changement et à faire preuve de créativité et d'innovation. Pour ce faire, il est essentiel de lui fournir la formation afin lui permettant de jouer pleinement son rôle de façon efficace. De plus, la formation pédagogique des enseignants peut aller dans le sens de l'amélioration de la performance des élèves.

1. La réactualisation des connaissances pédagogiques et didactiques

A Madagascar, depuis 1992, la formation continue est organisée sous forme de stages modulaires à l'intention des enseignants. Conçue dans le cadre de l'amélioration qualitative de l'enseignement, la formation continue est un prolongement nécessaire de la formation initiale des enseignants, car elle cherche à combler les lacunes de la pratique, ce que la formation initiale n'a pas pu réaliser. Elle comporte deux volets, le recyclage et le perfectionnement. Le premier se fixe comme but l'actualisation des connaissances du point de vue de la méthode et du contenu. Le

second vise l'amélioration de la capacité de l'agent et l'optimisation des acquis des enseignants ainsi que l'augmentation de leurs potentialités respectives. Alors, face à l'importance de la formation, les stages de formation sont nécessairement afin de mettre les enseignants à la hauteur de nouvelles méthodes pédagogiques et des exigences des changements fréquents des programmes. L'Etat doit aussi généraliser les séances de formation réservées aux enseignants.

Toutefois, l'enseignant ne devra pas attendre les stages pour s'auto-former, car « un enseignant de vocation a la passion de perfectionner en permanence son art d'enseigner »¹²⁶. Cette formation ne se réalise qu'au sein des Ecoles et Instituts spécialisés (ENS, INFP...). Pourtant, « elle doit se poursuivre pendant toute la carrière et prendra la forme d'une formation permanente, c'est-à-dire une formation cyclique, régulière, réservée à tout enseignant en activité. La formation intéresse à la fois la culture générale et la connaissance dans la discipline »¹²⁷. Remarquons aussi le lien très important entre la formation du maître et la motivation des élèves, car cette motivation dans l'apprentissage de l'Histoire-Géographie dépend de la capacité du professeur et de sa manière de conduire un cours, elle dépend également des élèves-mêmes. Donc, à part l'expérience pratique d'enseignement, la formation des enseignants est tellement nécessaire, car « la familiarité avec les matières enseignées, la compétence acquise dans le maniement de certains procédés comme l'animation du groupe classe et l'utilisation de la technologie de l'éducation sont au cœur de la plupart des programmes de formation des maîtres »¹²⁸.

2. Le renforcement des échanges périodiques

Nous suggérons de renforcer les échanges périodiques comme les rencontres ou la confrontation de documents (fiche de préparation ou manuel) dans le but d'instituer un état de communication permanente entre enseignants d'une même discipline des établissements différents. Dans ce cas, les échanges interpersonnels sont importants. Discuter entre enseignants et enseignantes permet à tous de s'enrichir des expériences des autres. Les nouveaux dans l'enseignement sont particulièrement désireux de confronter leur façon de voir et de faire avec celle des plus expérimentés dans la profession. Signalons que ces échanges permettent d'atténuer la rareté de la documentation, mais aussi de se transmettre les nouveautés et les résultats des expériences personnelles. Ces rencontres conduiront non seulement à l'élaboration d'un recueil de

¹²⁶ MACAIRE F, (1993) : *Notre Beau Métier*, Manuel de pédagogie appliquée, Les Classiques Africains, p100

¹²⁷ MACAIRE F., (1993), p48

¹²⁸ CRAHAY M., et LA FONTAINE D, (2000) : *L'art et la science de l'enseignement*, p48

documents tels que fiches de préparation et de support pédagogique, mais aussi d'inventorier les problèmes et de discuter des contraintes institutionnelles.

II. La réorganisation du système d'inspection et d'évaluation pédagogique

Actuellement, la mise en place de l'inspection de l'enseignement secondaire se fait à petits pas. Cependant, l'insuffisance de cette inspection pédagogique opérationnelle a des effets négatifs sur la qualité de l'éducation malgache. Le niveau des élèves en particulier ceux du lycée ne cesse de baisser vu les résultats aux examens du baccalauréat de ces trois dernières années. En outre, certains enseignants ne disposent même pas de bagages pédagogiques requis. Ce phénomène s'explique certainement par les lacunes des formations initiales et académiques. Face à cette situation, l'Etat doit instaurer une culture de suivi et d'évaluation des systèmes éducatifs dans le secondaire du deuxième cycle afin d'en identifier les faiblesses et le dysfonctionnement et de trouver les solutions adéquates pour en améliorer la performance.

A. Prévoir des inspections systématiques

1. De quoi s'agit-il ?

Nous entendons par inspection « est l'examen minutieux pour contrôler et vérifier :

- L'aptitude d'un agent à l'exercice de son métier (inspection individuelle)
- Le fonctionnement d'un élément du système »¹²⁹.

2. Missions des inspecteurs pédagogiques

« Les inspecteurs pédagogiques auront comme mission de faire un diagnostic sur la pédagogie d'enseignement et la gestion financière, de veiller à la mise en œuvre de la politique nationale de l'éducation, d'évaluer les personnes enseignantes et d'orienter ces derniers dans la

¹²⁹ RAMANANDRAIBE J. L., (1999) : *Les pratiques courantes d'évaluation des enseignants d'Histoire-géographie en classe de sixième dans les collèges de la Circonscriptions scolaire de Toamasina I*, Diplôme de Conseiller Pédagogique de l'Enseignement Secondaire, Option premier cycle, 131p

bonne direction »¹³⁰ note Prisca RANDRIANARISON de la Direction de l'Encadrement et de l'Inspection Secondaire lors d'une conférence de presse à Anosy le 28 février 2016.

Ainsi, les inspections pédagogiques consistent à établir un constat à partir de l'observation d'un travail et/ou d'une situation de travail d'entretien. Elles permettent de donner des recommandations, des conseils et des directives pour l'amélioration professionnelle et comporte nécessairement une note chiffrée.

Au titre de la mission de pilotage pédagogique des inspecteurs, il est précisé que « l'inspection individuelle des enseignants dans leur classe est essentielle pour vérifier la qualité de l'enseignement dispensé. Elle permet une observation fine et une connaissance approfondie de l'état des disciplines et des activités de l'école ou de l'établissement. Elle vérifie le respect des programmes, l'application des réformes et mesure l'efficacité de l'enseignement dispensé en fonction des résultats et des acquis des élèves. Dans ce cas, il est à souligner également que le personnel responsable d'assurer la mise en fonction de ce dispositif doit être en nombre suffisant et adéquatement formé afin d'en garantir la qualité technique. En outre, la visite d'inspection doit être maintenue parce que l'observation de séquences d'enseignement est estimée centrale pour l'évaluation pédagogique des enseignants, mais elle doit être plus fréquente pour la dédramatiser et en assurer la continuité.

B. Ne pas négliger les évaluations pédagogiques des enseignants

Suite à la mise en place d'une inspection systématique des enseignants, nous avons également proposé que le fait de mettre en place un dispositif national d'évaluation qui est un exercice délicat.

1. Qu'est ce que nous entendons par évaluation pédagogique ?

Les évaluations pédagogiques des enseignants se définissent comme l'appréciation, le jugement de l'atteinte ou non des objectifs et résultats attendus fixés au préalable¹³¹.

¹³⁰ <http://www.LeMadagascar.mg>

¹³¹ RAMANANDRAIBE Jean Louis, jan 1999 : *Les pratiques courantes d'évaluation des enseignants d'Histoire-géographie en classe de sixième dans les collèges de la Circonscriptions scolaire de Toamasina I*, Diplôme de Conseiller Pédagogique de l'Enseignement Secondaire, Option premier cycle, 131p

2. L'utilité des évaluations pédagogiques

L'évaluation est une obligation pour tous les acteurs du système éducatif. Elle permet d'avoir une version précise sur les résultats des activités dans les secteurs dont ils ont la charge, pour une mise au point, une prise de décision et un éventuel ajustement des actions.

Pour ce faire, il faut instaurer une périodicité de l'évaluation, variant entre deux et quatre ans, voire de la différencier selon l'expérience de l'enseignant, par exemple tous les trois ans pendant les six premières inspections, et ce, selon les difficultés particulières que pourra rencontrer l'enseignant, ou encore suite à sa demande.

En outre, il est nécessaire que cette évaluation aboutisse à des préconisations de la formation. Ces préconisations doivent pouvoir être suivies d'effets grâce à l'existence d'une offre de formation adaptée.

Enfin, cette évaluation sur la base de l'acte d'enseigner doit être complétée par un développement du rôle du chef d'établissement afin de prendre en compte d'autres dimensions du travail enseignant, hors de la classe : conduite d'entretiens périodiques d'évaluation, poids réel de la notation dite administrative. Plus qu'une approche complémentaire, c'est une association étroite du corps d'inspection et du personnel de direction, par « des regards croisés », souhaitée afin de coordonner leurs interventions et de synthétiser leurs résultats, par exemple, en systématisant les entretiens individuels avec une double écoute.

III. La révision et la réactualisation du programme officiel

Le programme scolaire en vigueur actuellement est défini par la Loi N°94/033 en date du 13 mars 1995, conformément à l'Orientation générale de la Politique éducative à Madagascar. En ce qui concerne le contenu par rapport au volume horaire, beaucoup d'enseignants s'en plaignent, considérant que le temps imparti au contenu du programme en général et à la matière d'Histoire-Géographie en particulier ne s'avère pas suffisant. Ainsi, la plupart des enseignants proposent soit l'allègement, soit l'adaptation du contenu pour éviter la mise en œuvre d'un programme limitatif, surtout dans le cadre des examens officiels.

Au lycée, les heures consacrées à cette matière sont de l'ordre de 04 heures par semaine.

A. Allègement du programme

Le programme doit être allégé, en supprimant certains thèmes, car il n'est tellement nécessaire d'en changer le contenu. Faute de temps, les professeurs n'arrivent pas souvent à terminer le programme scolaire. Ils abandonnent certains exercices pratiques malgré l'importance de ces derniers dans l'enseignement de l'Histoire-Géographie. Cette situation les conduit l'enseignant à mener un cours magistral.

Dans ce sens, il faut insister sur les points qui intéressent les élèves, dans l'Histoire et la Géographie de Madagascar. Il est donc conseillé aux professeurs de débiter le programme d'Histoire et de Géographie par celui de Madagascar.

Nous pensons que lorsque le programme sera allégé, les élèves s'intéresseront mieux à leur tour aux cours et auront des séances consacrées à la pratique d'exercices, car avec un programme surchargé, le professeur ne chercherait qu'à dispenser une longue liste de chapitres, présentés sous forme de cours magistral.

B. Adaptation du programme aux réalités malgaches

On doit adapter le programme scolaire aux réalités malgaches, conforme aux besoins de la société, car l'éducation scolaire doit correspondre aux mentalités des habitants et aux réalités du pays pour faciliter d'abord l'apprentissage des cours par des enfants malgaches et ensuite, les connaissances acquises seraient bénéfiques pour tous, en raison de leur pertinence. Ainsi, le programme scolaire actuel doit être réorganisé pour se concentrer sur les compétences et les capacités requises par un marché de l'emploi.

CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE

En un mot, la mauvaise performance des élèves au lycée résulte de la pratique traditionnelle des enseignants jugée inefficace, et de leurs mauvaises conditions de travail. Pour surmonter ces problèmes, nous avons proposé trois axes de solutions destinées à toutes les personnes responsables de l'éducation à savoir les enseignants, les responsables de l'établissement et l'Etat.

Ainsi, il est conseillé aux maîtres de concevoir une pratique centrée sur les élèves. Pour ce faire, une variété d'activités pouvant se faire en classe selon les besoins des élèves seront mises en œuvre. En outre, l'enseignant doit adopter des méthodes d'enseignements valorisant la participation des apprenants telles les méthodes active et interrogative.

Par ailleurs, compte tenu des problèmes de matériels et de documentation, il est recommandé aux enseignants d'utiliser rationnellement les matériels existants et d'avoir une conception de réalisation des outils didactiques personnels. De même pour les problèmes de documentation, il est conseillé aux responsables de l'établissement de trouver des sources de financement par le biais de la mise en œuvre des relations de partenariat avec les autres établissements et les organismes relevant du secteur privé non gouvernemental.

Et comme l'enseignant est sans doute la clé de la réussite scolaire, il est jugé indispensable d'apporter des mesures adéquates sur l'amélioration de leur cadre professionnel et leur condition de vie. A cet effet, des actions autour de leur statut et de leur salaire devraient menées par les entités concernées.

Enfin, nous jugeons nécessaire d'améliorer la pratique pédagogique des enseignants par un programme de formation continue ainsi que par la réactualisation des connaissances. En plus, la mise en place d'une inspection et d'évaluation pédagogique serait un atout.